



## Consultation relative au contrôle biologique des insectes piqueurs

Suite à une consultation effectuée à l'automne 2018 à laquelle 57% des répondants s'étaient prononcés en faveur du contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de Labelle, le conseil municipal a accordé un contrat à cet effet pour les années 2019, 2020 et 2021.

Depuis l'implantation de ce service, la Municipalité a reçu divers commentaires de citoyens sur le sujet tant au niveau du coût, de l'efficacité du produit (Bti) ou de son effet possible sur l'environnement.

Étant donné que ce contrat se termine cette année, le conseil municipal aimerait connaître votre opinion sur le sujet avant d'aller ou non en appel d'offres pour un éventuel nouveau contrat.

Afin de vous aider dans votre réflexion, nous vous invitons à consulter la section relative au contrôle biologique des insectes piqueurs sur notre site Internet qui contient diverses informations provenant de différentes sources favorables ou défavorables s'y rapportant ou encore toute information disponible sur Internet ou ailleurs. Le but du conseil municipal n'est pas de promouvoir ce projet ni de le proscrire. Le conseil agira en fonction de l'option qui sera privilégiée par la majorité des répondants.

À titre informatif, le coût de la dernière année du contrat est de 221 498 \$ plus les taxes, ce qui représente une taxe annuelle de 92 \$ par résidence. L'épandage de Bti est réalisé suite à l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.

Nous vous demandons donc de compléter le coupon-réponse ci-bas et de nous le retourner au plus tard le 25 juin 2021 à l'adresse suivante :

Municipalité de Labelle  
1, rue du Pont  
Labelle (Québec) J0T 1H0

ou par courriel à l'adresse [info@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:info@municipalite.labelle.qc.ca)

Afin de nous assurer qu'un seul coupon-réponse par propriété ou logement soit enregistré, nous vous demandons d'inscrire votre adresse à Labelle ou votre numéro de matricule (inscrit sur votre compte de taxes pour les propriétaires). Tout document où cette information n'apparaîtra pas ne sera pas traité.

Merci pour votre collaboration.

Le conseil municipal de Labelle

✂-----



### CONSULTATION – CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS – MAI 2021

Concernant la poursuite du contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la Municipalité de Labelle, je suis :

POUR

CONTRE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse complète à Labelle ou matricule : \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_